

# Article 59: Îlot déstructuré

## Municipalité de Saint-Apollinaire

3384.019



### Carte 164 Îlot 33090-07-A

Bâtiment potentiel : 1      Bâtiment construit : 28

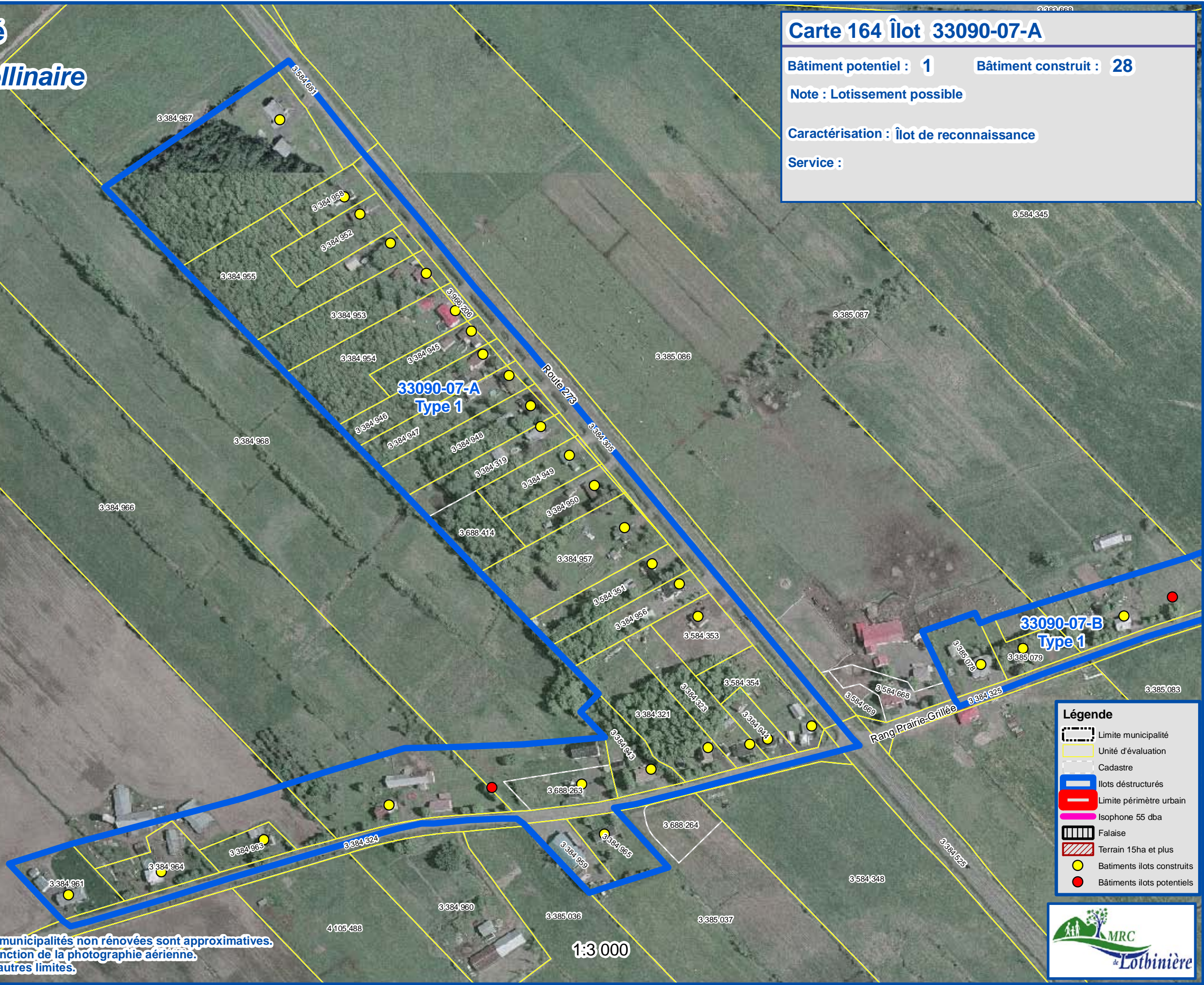
Note : Lotissement possible

Caractérisation : Îlot de reconnaissance

Service :

**MRC de Lotbinière**  
 Règlement numéro 211-2009  
**Carte 164**  
 Cette carte en annexe fait partie intégrante règlement numéro 211-2009, lequel ajoute ladite carte au règlement 172-2005, le schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR).  
 9 septembre 2009  
 Authentifiée ce jour \_\_\_\_\_ 2009.  
 Maurice Sénécal, préfet  
 Daniel Patry, directeur général

Les limites des unités d'évaluation et de cadastre pour les municipalités non renouvelées sont approximatives. La délimitation des îlots déstructurés a donc été faite en fonction de la photographie aérienne. En cas de divergence, les limites de l'îlot prime sur toutes autres limites.



**Légende**

- Limite municipalité
- Unité d'évaluation
- Cadastre
- Îlots déstructurés
- Limite périmètre urbain
- Isophone 55 dba
- Falaise
- Terrain 15ha et plus
- Bâtiments îlots construits
- Bâtiments îlots potentiels



1:3 000